

Elaborer un plan climat aurait pu être une initiative louable. Quantifier l'impact prévisible de nos propositions politiques est une démarche qui fait partie de notre ADN depuis le chiffrage du programme commun il y a cinquante ans. Malheureusement, les conditions dans lesquelles le plan « Empreinte 2050 » a été élaboré ont fait que l'exercice a été bâclé, et c'est peu de le dire.

Dans la méthode d'abord. Une réflexion de cette ampleur touchant à tous les aspects de la vie de nos concitoyens : leur consommation, leur emploi, leur mobilité mais aussi à tous les secteurs de notre appareil productif et financier aurait dû s'appuyer sur un large débat démocratique préalable au sein de notre parti et au-delà. C'est cette large consultation qui aurait dû fixer les principales hypothèses à partir desquelles élaborer nos propositions.

Tel n'a pas été le cas. Le plan a été élaboré par une petite équipe de camarades durant l'été 2023 avec l'objectif fixé par la direction de conclure pour une présentation à la presse le 6 novembre. Il n'y a donc eu quasiment aucune consultation en amont. Les principales commissions concernées du parti n'ont pas été associées à cette élaboration. Plus significatif encore, le plan a été présenté à la presse AVANT d'être présenté au Conseil National.

Certes, il a ensuite fait l'objet de nombreuses présentations dans les structures du parti. Mais sans possibilité d'amendements, comme un texte à prendre ou à laisser, et, ce qui est plus grave, comme LE plan climat DU PARTI, ce qu'il n'a jamais été, puisqu'il s'intitulait lui-même « version préliminaire pour concertation »

Le résultat est un document qui, par bien des aspects, relève plus de la technocratie que de la démocratie.

Pour résumer, il se décompose en deux parties :

- La partie novatrice, c'est le plan climat proprement dit. On évalue les émissions de chaque secteur économique, on regarde les transformations nécessaires pour les réduire à zéro en 2050 et on détermine comment y parvenir, essentiellement soit par réduction d'activité, soit par changement dans les modes de production ou de consommation et comment on finance tout ça.
- La deuxième partie ne fait que reprendre les propositions de longue date du parti pour accompagner cette transition : pôles publics, financement par la BCE, SEF etc., on ne peut qu'approuver

C'est cette première partie qui soulève un problème majeur.

D'abord parce que la méthodologie adoptée est tout-à-fait inadaptée. Contrairement à ce que font tous les organismes en charge de prospective, le plan climat ne retient qu'un seul scénario ce qui fige les choix technologiques, les comportements et ne laisse aucune place à l'innovation, à la politique ou aux luttes. Une approche peu marxiste.

Du côté des hypothèses, nombre d'entre elles cachent en fait des choix politiques structurants qui n'ont jamais fait l'objet de débats démocratique bien qu'elles impactent fortement les modes de vie et l'économie. C'est le cas, par exemple, de l'hypothèse de réduction drastique du trafic aériens qui constituent à la fois une remise en cause de la liberté individuelle et dont

les conséquences sur l'industrie aéronautique sont ignorées. C'est aussi le cas des hypothèses concernant la voiture individuelle ou l'alimentation.

Tous ces choix politiques implicites devraient être des choix démocratiques du parti et pas seulement d'un groupe de travail.

Quant aux résultats, certains sont pour le moins contestables. L'objectif central poursuivi par le plan est la neutralité carbone en 2050 qui implique la sortie des hydrocarbures fossiles à cet horizon. L'orientation majeure pour y parvenir est donc le transfert des usages vers l'électricité : mobilité, chauffage, industrie... On ne peut qu'y souscrire. Mais tout est question d'échelle et de rythme.

Or le plan climat fait de l'électrification généralisée des usages l'alpha et l'oméga de sa vision de la transition. Le sujet mériterait sans doute un peu plus de mesure et de réalisme. Parce qu'il aboutit à des aberrations.

Par exemple, un des principaux résultats auquel aboutit le plan climat est le parc électrique nécessaire pour alimenter ces nouveaux usages. Il envisage un doublement de la consommation électrique en 2050 fondé sur le développement du nucléaire et des énergies renouvelables. Mais en raison des délais importants de développement du nucléaire et de l'éolien, le plan prévoit un développement considérable du solaire. Il faudrait construire, de 2027 à 2044 de l'ordre de 8 GW de parc solaire chaque année.

Une telle projection nécessiterait de couvrir de panneaux solaires la surface **de 30 terrains de football chaque jour** dès l'année prochaine et pendant 18 ans !!! Un chiffre dont on voit bien qu'il est irréaliste, sans parler de ce que seraient ses implications en termes de capacité industrielle et de souveraineté.

Devant ce résultat, une approche politique aurait dû pour le moins conduire à s'interroger sur une telle contradiction et sur les moyens de la surmonter. Le plan climat, lui, se cantonne à intégrer ce résultat sans s'interroger sur sa crédibilité. Une approche plutôt technocratique.

En fait, c'est toute la méthodologie de modélisation qui est à revoir. Comme le souligne le plan climat, « *la simulation actuelle traite des équilibres annuels. L'équilibrage horaire offre / demande du système électrique sera simulé dans un second temps* ». Mais cette simulation n'a guère de sens. Un parc de production électrique doit être dimensionné pour satisfaire la demande à tout instant. La puissance installée est aussi-voire plus – importante que l'énergie produite. Or le plan climat est muet sur cette préoccupation essentielle : quelle sera la demande de pointe, le parc électrique sera-t-il à même de la satisfaire et à quel prix ?

En systématisant à l'excès le recours à l'électricité dans tous les usages, le plan climat sous-estime des solutions alternatives qui permettraient une transition plus harmonieuse et plus acceptable socialement. Sans les citer toutes, mentionnons les biogaz, l'hydrogène, la pile à combustible, le solaire thermique... qui, pour le moins, mériteraient là aussi un réel débat démocratique. Et, de ce point de vue, le plan climat est en opposition avec la plupart des organisations syndicales, dont la CGT.

Le cas du biogaz est significatif : le plan climat exclut tout recours aux gaz « verts » de substitution dans le logement au motif que « *le gisement limité de biogaz (biométhane) empêche d'y recourir dans les logements.* ». En fait, le plan fait le choix de réserver ce biogaz à l'industrie au motif que « *certaines industries ont des actifs à très longue durée de vie utilisant des combustibles* » (Plan p.32). Le biogaz serait donc éliminé du secteur domestique avec pour conséquence « *d'abandonner le réseau de distribution de gaz opéré par GRDF* » (Plan, p. 26). Mais le réseau de gaz n'est-il pas lui-aussi un actif à très longue durée de vie, qui plus est, public ? Pourquoi faudrait-il le sacrifier au profit de la sauvegarde d'installations privées ? Alors que le maintien d'une part de gaz dans le chauffage des ménages contribuerait à réduire la demande d'électricité en pointe en hiver, économisant ainsi de coûteux moyens de production et de transport.

Pour le moins, les solutions alternatives à l'électrification systématique devraient être étudiées sur la base d'un calcul économique sérieux en évaluant -sur la base de nos propres critères- leur coût et leurs avantages pour la collectivité.

Mais le plan Empreinte 2050 présente plus que des faiblesses en matière économique. En fait, on n'y trouve pas d'analyse économique, par exemple pas d'évaluation des prix de l'électricité qui résulteront du futur mix électrique. Car il ne suffit pas d'évaluer la quantité d'électricité qui sera nécessaire pour satisfaire les besoins, il faut aussi s'assurer que cette électricité ressortira à un prix supportable pour les usagers.

Quant au plan de financement des mesures préconisées par le plan, il est plus que confus. L'analyse des besoins d'investissement mériterait sans doute d'être réévaluée de manière plus collective, car elle a omis de nombreux postes d'investissement matériel et humain, notamment le développement des réseaux et des dispositifs de stockage nécessaire à compenser l'intermittence des énergies renouvelables. Mais, plus grave, c'est le mode et les sources de financement envisagés qui est confus.

Le tableau de financement présenté ne distingue en aucune manière les investissements de nature privée (ménages, entreprises) des investissements de nature publique, au sein desquelles il faut encore distinguer les investissements des entreprises publiques (qui sont eux financés par les tarifs ou les subventions), des investissements de l'Etat ou des collectivités qui, eux sont financés par l'impôt.

Cette confusion conduit le projet de plan climat à une approche étatiste, dont Le résultat est un montant d'investissement colossal, financé exclusivement par des nouvelles recettes fiscales (près de 8% du PIB chaque année !) qui ne contribue pas à sa crédibilité ni à son acceptabilité.

En conclusion, il est urgent de travailler sur une nouvelle version du plan climat, en évitant les errements de la première version, c'est-à-dire en y associant les commissions concernées, en organisant un véritable débat démocratique au sein de parti, par exemple en s'appuyant sur une plateforme ouverte permettant les commentaires et les amendements et en faisant valider le résultat par une conférence nationale. C'est la condition pour aboutir à un texte qui soit réellement le Plan Climat de PCF.